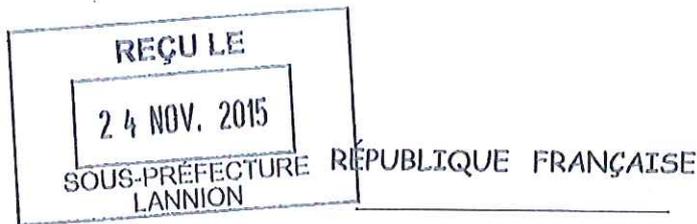


DÉPARTEMENT  
DES CÔTES D'ARMOR



AFFICHE le 20 novembre 2015

MAIRIE  
DE TRÉBEURDEN

EXTRAIT du Registre des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MIL QUINZE, le SIX du mois de NOVEMBRE

Le Conseil Municipal de la Commune de TREBEURDEN,  
dûment convoqué le 28 octobre 2015 s'est réuni en séance ordinaire,  
sous la Présidence de Monsieur Alain FAIVRE, Maire.

Présents : FAIVRE, BALP, BOIRON, CARTIER, COULON, FAUVEL, GUERIN, GUYOMARD HAUTIN, JANIAC, JEZEQUEL, JULIEN-ANDRE, LE BAIL, LE BARS, LE BIHAN, LE MASSON, LE MOULLEC, MAINAGE, MULLER, PIROT, PRAT-LE MOAL.

Procurations: BOYER à MAINAGE, GUILLOT à PRAT-LE MOAL, HOUSTLER à GUYOMARD, PELLIARD à FAIVRE, ROUSSEL à GUERIN.

Absent : HUCHER

Lesquels forment la majorité des Membres en exercice.

Il a été, conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Madame Raphaëlle HAUTIN ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

**OBJET : AVIS SUR LE PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE**

Délibération rendue exécutoire, après envoi en Sous-Préfecture, et publication le 20 novembre 2015

Le Maire,



Monsieur le Maire explique que le Préfet des Côtes d'Armor a réuni le 13 octobre la commission départementale de coopération intercommunale afin de lui présenter le projet de schéma départemental de coopération intercommunale ci-joint.

Celui-ci est désormais soumis à consultation des Conseils Municipaux des Communes et des établissements publics de coopération intercommunale et des syndicats mixtes concernés qui sont invités à se prononcer dans un délai de deux mois à compter de la notification du projet, soit d'ici le 15 décembre.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, par vingt-cinq voix pour et une contre (Monsieur COULON),

- **EMET UN AVIS FAVORABLE** sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunale



Pour copie conforme,  
Le Maire, Alain FAIVRE,

